

→ **Message**

**M CHANET SEBASTIEN
CAZ BAT CHANET
23 AVENUE ARMAND GOUYGOU
46110 LES QUATRE ROUTES DU LOT**

→ **Contacts**

📧 **Gérer votre compte sur internet**
www.saurclient.fr

📞 **Service Clients**
05 81 31 85 06
Du lundi au vendredi de 8h à 18h

🔧 **Dépannage 24h/24**
05 81 91 35 07

✉ **TSA 10019**
46800 MONTCUQ CEDEX

🏠 **Accueil**
62 AVENUE Georges Clémenceau 46500
GRAMAT
Du lundi au vendredi de 9h à 12h, de 14h à 16h30

Votre facture du 5 mars 2026

Nous n'avons pas eu accès à votre compteur. L'index a été estimé sur la base de votre consommation moyenne annuelle

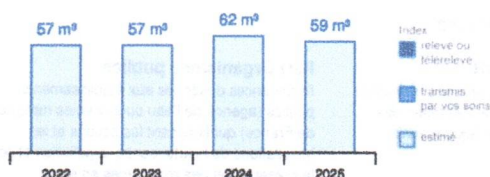
Votre consommation est de **59 m³**

Montant prélevé le 20 mars 2026 : **259,02 €**

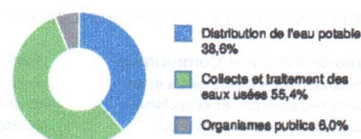
	€TTC
Distribution de l'eau potable	120,61
SME DU CAUSSE DE MARTEL ET DE LA VALLÉE DE LA DORDOGNE	
Collecte et traitement des eaux usées	173,15
SME DU CAUSSE DE MARTEL ET VALLEE DORDOGNE	
Organismes publics	18,76
Total facture	312,52
Mensualités déjà prélevées	-53,50
Montant à prélever	259,02

détail au verso

Evolution de votre consommation



Répartition de votre facture



Conformément à votre demande, le montant de cette facture sera prélevé à partir du 20 mars 2026 sur votre compte numéro XXXXX054121.

Vous trouverez ci-contre votre nouveau calendrier de prélèvements. Ces sommes seront déduites de votre prochaine facture. Vous pouvez ajuster le jour et le montant de vos prélèvements depuis votre espace client, rubrique "Mes paiements".

Vos informations de prélèvement SEPA :

Identifiant du créancier (ICS) : FR86ZZZ003506

Référence unique de mandat (RUM) : S-3-0050431509-002134237-04

Date(s) de prélèvement	Montant(s)
03/04/2026	64,00 €
05/05/2026	64,00 €
05/06/2026	64,00 €
03/07/2026	64,00 €
05/08/2026	64,00 €
04/09/2026	64,00 €
05/10/2026	64,00 €
05/11/2026	64,00 €
04/12/2026	64,00 €
05/01/2027	64,00 €
Total	640,00 €

Adresse desservie :	Consommation	Compteur	Diapnètre	Ancien relevé	Nouveau relevé	Information
23 AV ARMAND GOUYGOU LES QUATRE ROUTES DU LOT	59 m³	260452	015 mm	26/11/2024 349	26/11/2025 408	Relevé estimé

Votre facture en détail	Périodes	Tranches en m³	Quantité ou volume en m³	Prix unitaire en € HT	Montant en € HT	TVA %	Montant en € TTC
► Distribution de l'eau potable					114,32		120,61
Abonnement					67,78		71,51
Part Syndicale	1er semestre 2026				47,73	5,50	
Part SAUR	1er semestre 2026				20,05	5,50	
Consommation					46,54		49,10
Part Syndicale	Année 2025		59	0,8676	51,19	5,50	
Part SAUR	Année 2025		59	0,7947	46,89	5,50	
Dédution des acomptes de consommation	Année 2025				-51,54	5,50	
► Collecte et traitement des eaux usées					157,41		173,15
Abonnement					91,99		101,19
Part Syndicale	1er semestre 2026				65,78	10,00	
Part SAUR	1er semestre 2026				26,21	10,00	
Consommation					65,42		71,96
Part Syndicale	Année 2025		59	1,5768	93,03	10,00	
Part SAUR	Année 2025		59	0,7595	44,81	10,00	
Dédution des acomptes de consommation	Année 2025				-72,42	10,00	
► Organismes publics					17,72		18,76
Consommation					17,72		18,76
Conso. eau potable (agence de l'eau)	Année 2025		59	0,3200	18,88	5,50	
Deduc. apte - Conso. eau potable (agence de l'eau)	Année 2025				-9,92	5,50	
Perf. réseaux eau potable (agence de l'eau)	Année 2025		59	0,1117	6,59	5,50	
Deduc. apte - Perf. réseaux eau potable (agence de l'eau)	Année 2025				-2,17	5,50	
Perf. syst. assainissement coll. (agence de l'eau)	Année 2025		59	0,0825	4,87	10,00	
Deduc. apte - Perf. syst. assainissement coll. (agence de l'eau)	Année 2025				-3,26	10,00	
Prélèvement sur la ressource en eau (agence de l'eau)	Année 2025		59	0,0977	5,76	5,50	
Dédution acomptes de consommation - Prélèvement sur la	Année 2025				-3,03	5,50	

Le prix moyen de votre consommation (hors abonnement)
s'élève à : 4,97 € / m³ soit 0,00497 € / litre

HT exonéré de TVA : 0,00 €
HT soumis à TVA : 289,45 €

TVA 5,50 % : 7,17 €
TVA 10,00 % : 15,90 €
TVA sur les débits : 23,07 €

Total facture TTC : 312,52 €

→ Mieux comprendre la répartition de votre facture

→ Message

Part Intercommunale/Communale

Sert à financer les investissements et les prestations réalisées par les collectivités publiques (communes, syndicats ou communautés de communes) propriétaires des ouvrages ou par un tiers privé autre que SAUR.

Part SAUR

Rémunération pour l'exécution du service et l'entretien des ouvrages et équipements

Part Organismes publics

Redevances destinées aux établissements publics (agence de l'eau ou aux voies navigables de France) qui financent les actions et les installations de la lutte contre la pollution et pour la préservation des ressources en eau.

Gérez directement
votre compte en ligne sur
www.saurclient.fr

SAUR SAS au capital de 101529000€ RCS Nanterre 339379984 SIRET 339 379 984 05975 Siège Social 11 Chemin de Bretagne 92130 ISSY LES MOULINEAUX TVA intracommunautaire n°FR28339379984
Vos données personnelles sont traitées par SAUR pour l'exécution de votre contrat d'abonnement. Conformément à la réglementation applicable, vous bénéficiez de droits sur les données vous concernant dont un droit d'accès, d'opposition, de rectification et d'effacement. Vous pouvez exercer ces droits en utilisant le formulaire sur www.saur.com/mes-droits-rpd ou par courrier postal auprès de SAUR, 11 Chemin de Bretagne 92130 ISSY LES MOULINEAUX. Pour en savoir plus sur nos engagements, consultez notre politique de protection des données personnelles sur www.saurclient.fr.
Conformément à l'article L 441-3 du Code de Commerce, Il sera appliqué à tout professionnel en situation de retard de paiement une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement.

Moyens de règlement

Merci de tenir compte des délais postaux, entre 2 et 6 jours, lors de votre règlement

✓ Paiement par TIP

Ce mode de paiement simple remplace le chèque. Dated et signez votre TIP après l'avoir détaché selon les pointillés, renvoyez-le dans l'enveloppe ci-jointe.

Si vos coordonnées bancaires, postales ou de caisse d'épargne qui figurent sur le TIP sont erronées : Joignez à votre TIP daté et signé un relevé d'identité bancaire et envoyez le tout dans l'enveloppe ci-jointe.

✓ Paiement par chèque

Établissez votre chèque à l'ordre de SAUR, envoyez-le avec le TIP non signé dans l'enveloppe ci-jointe.

✓ Paiement par prélèvement mensuel

Ce mode de paiement est le plus souple, vous choisissez la date de prélèvement qui vous convient le mieux, vous êtes prélevé mensuellement et vous ne recevez qu'une facture pour le solde à régler en votre ou en notre faveur, calculé sur la base de votre consommation réelle.

✓ Paiement par Internet

Payez directement votre facture sur internet en vous connectant sur votre espace client sur le site www.saurclient.fr

✓ Paiement en espèces

Payez votre facture en espèces dans le bureau de poste de votre choix muni de cette facture et d'une pièce d'identité. Des frais pourront vous être appliqués sur place.